



Demarches pour veuve algerienne qui vie en algerie

Par **SekiniKerou**, le **12/12/2018** à **11:05**

bonjour,
Je vie en Algérie. Mon marie est mort le mois d'octobre dernier, il a travaillé 19 en France, il a fini sa retraite ici en Algérie, il recevait sa retraite ici en deux virements : *CARSAT du Nord-Est
*AGIRC et ARRCO du ESVRES
J'ai envoyé ma demande de réversion au deux adresses
il mon dit d'aller voir ici en algerie pour construire un dossier , ou sa lequel ? ils mon pas préciser
nveillez m'orientez s'il vous plais
Salutations.

Par **morobar**, le **13/12/2018** à **09:40**

Bonjour,
Il faut établir la demande sur un document spécifique, CERFA 13364-02.pour ce qui est de la CARSAT.
http://ec.ccm2.net/droit-finances.commentcamarche.net/download/files/DFkqwj142jt_demande-retraite-reversion-13364.pdf
Celui-ci comporte la notice et les pièces à fournir.
Ce document se télécharge en ligne
Et pour le régime AGIRC/ARRCO
<https://www.agirc-arrco.fr/fileadmin/agircarrco/documents/formulaires/reversion.pdf>